

ANNEXE XXII-2 à l'arrêté n°2014-333/GNC du 13 février 2014
Modèle de fiche de formalités d'arrivée des navires militaires, scientifiques et de commerce en Nouvelle-Calédonie

Créée par l'arrêté n°2014-333/GNC du 13 février 2014 – Art.24

Les informations devant être fournies au Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire sur le modèle de formulaire qui sied au Capitaine du navire :

Information liées au séjour

Date d'arrivée
Port d'arrivée
Durée de séjour

Informations liées au voyage

Pays de provenance
Date de départ du dernier port
Ports visités au cours des 6 derniers mois

Informations liées aux caractéristiques du navire

Nom du navire
Longueur

Personne physique présente à bord

Nom du Capitaine
Nombre de membres d'équipage
Nombre de personne à bord

Nombre de passagers débarquant
Nombre de membres d'équipage débarquant

Protection sanitaire

Inventaire des plantes et animaux vivants présents à bord

Espèce	Nombre

Inventaire des provisions de bord

	Quantité	Origine
Viandes		
Volaille		
Poissons		
Fruits		
Légumes		

Partie contractuelle

ANNEXE XXII-2 - Modèle de fiche de formalités d'arrivée des navires militaires, scientifiques et de commerce en Nouvelle-Calédonie

Mise à jour le 13/02/2014

Je soussigné (e), Commandant de bord

- déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions sanitaires et que les réponses y figurant sont exactes et conformes à la vérité ;
- accepte que les animaux, plantes, produits animaux et produits végétaux soit consignés à bord lorsque le vaisseau se trouve dans les eaux territoriales de la Nouvelle-Calédonie à moins qu'un accord ai été donné pour la consommation à bord ou le débarquement de ces marchandises, sous le contrôle d'un agent du service officiel ;
- accepte que les déchets de bord soit consignés à bord lorsque le vaisseau se trouve dans les eaux territoriales de la Nouvelle-Calédonie à moins qu'un accord ai été donné pour le débarquement de ces déchets, sous le contrôle d'un agent du service officiel ;
- accepte que les bois de calage susceptibles d'être présents à bord, ne soient pas descendus sur les quais :

Date et signature